



UVE DE COLOMBELLES
PROJET DE 3^e LIGNE DE FOUR
Concertation préalable
du 10 juin au 31 juillet 2025



Mardi 10 juin 2025 – Réunion publique



Mot d'accueil de la réunion



Marc POTTIER
Maire de Colombelles



En introduction de la réunion



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

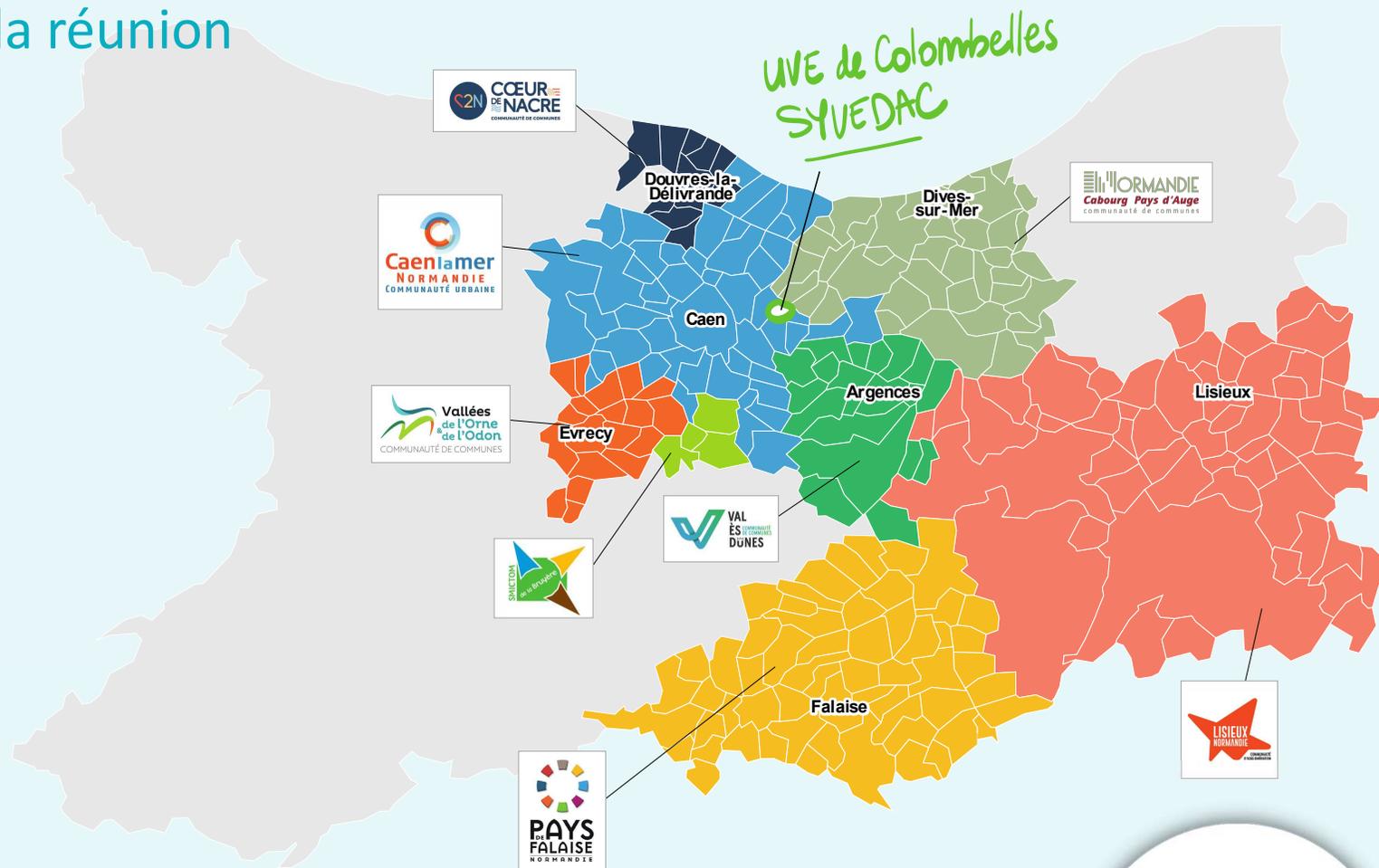


En introduction de la réunion

Qu'est-ce que le SYVEDAC ?

Syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers

- 8 intercommunalités
- 252 communes



En introduction de la réunion



Christine SALMON
Présidente du SEROC



En introduction de la réunion

Qu'est-ce que le SEROC ?

Syndicat de traitement et valorisation des déchets ménagers

- 4 intercommunalités
- 160 communes



Réunion
d'une durée
d'1h30

SÉQUENCE 1 (25 min)

Pourquoi un projet de 3^e ligne de four ?

SÉQUENCE 2 (25 min)

Comment va se dérouler le projet ?

SÉQUENCE 3 (10 min)

Comment participer à la concertation ?



UVE DE COLOMBELLES
PROJET DE 3^e LIGNE DE FOUR

Concertation préalable

du 10 juin au 31 juillet 2025

1

Pourquoi un projet de 3^e ligne de four ?

C'est quoi une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) ?



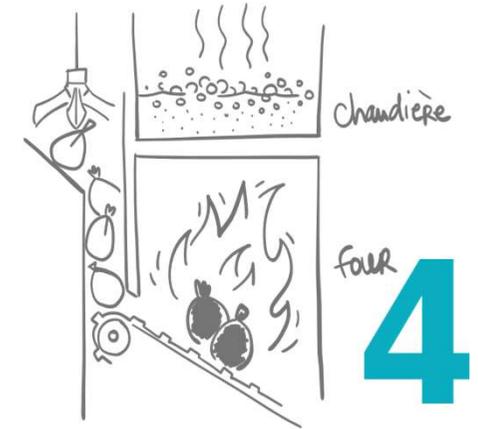
Vos ordures ménagères
(poubelle grise)



sont collectées



transportées
jusqu'à l'UVE



introduites dans
des fours



5

La combustion génère
de la chaleur et de l'électricité

L'UVE de Colombelles en chiffres



2 lignes de four

115 000 t de déchets traités par an
dont 98 000 t d'ordures ménagères



Chaleur

= 15 000 logements

du réseau de chaleur de Caen Nord

3,6 ha de serres maraîchères



Électricité

97% autoconsommée sur l'UVE

Un contexte national et régional

L'enfouissement des déchets, c'est bientôt fini

À l'échelle
de la France



**Une réduction
de moitié**

de l'enfouissement
(2010-2025)

En Normandie



Dès 2026,
un déficit
de traitement
des déchets



Plusieurs
collectivités
normandes
recherchent une UVE
pour le traitement
des déchets

Et un enjeu local

Encore trop de déchets enfouis

Pour nos territoires
(SYVEDAC et SEROC)



Tous

les encombrants (déchèteries)

75%

des encombrants collectés
en porte-à-porte (SYVEDAC)

100 %

des ordures ménagères (SEROC)

Et un enjeu local



Proximité de Normantri

Des refus de tri à intégrer (proximité 300 m)



Continuité du service public

Une production de chaleur
sécurisée (réparation,
remplacement)



Et un enjeu local

Objectif
2030

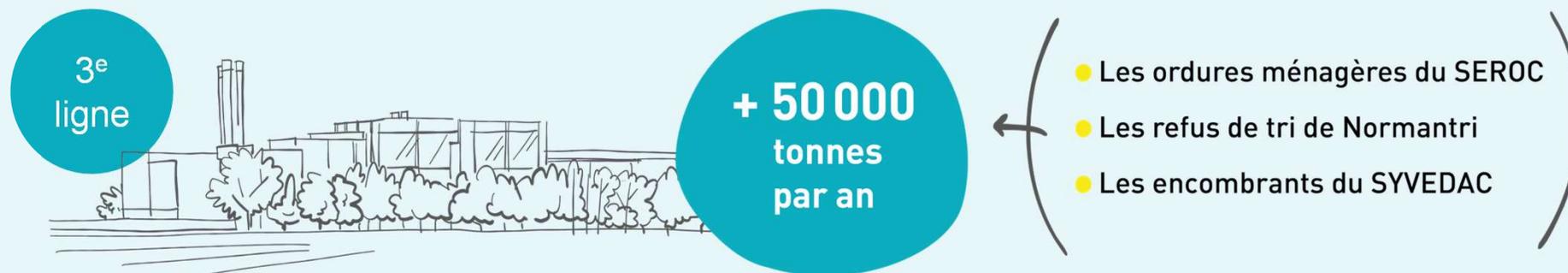
Une réduction des déchets de 6%, mais...

- des collectivités normandes en recherche de solution
- 20 à 25 ans pour des actions de prévention
- une augmentation de la population

La 3^e ligne de four est une solution de transition

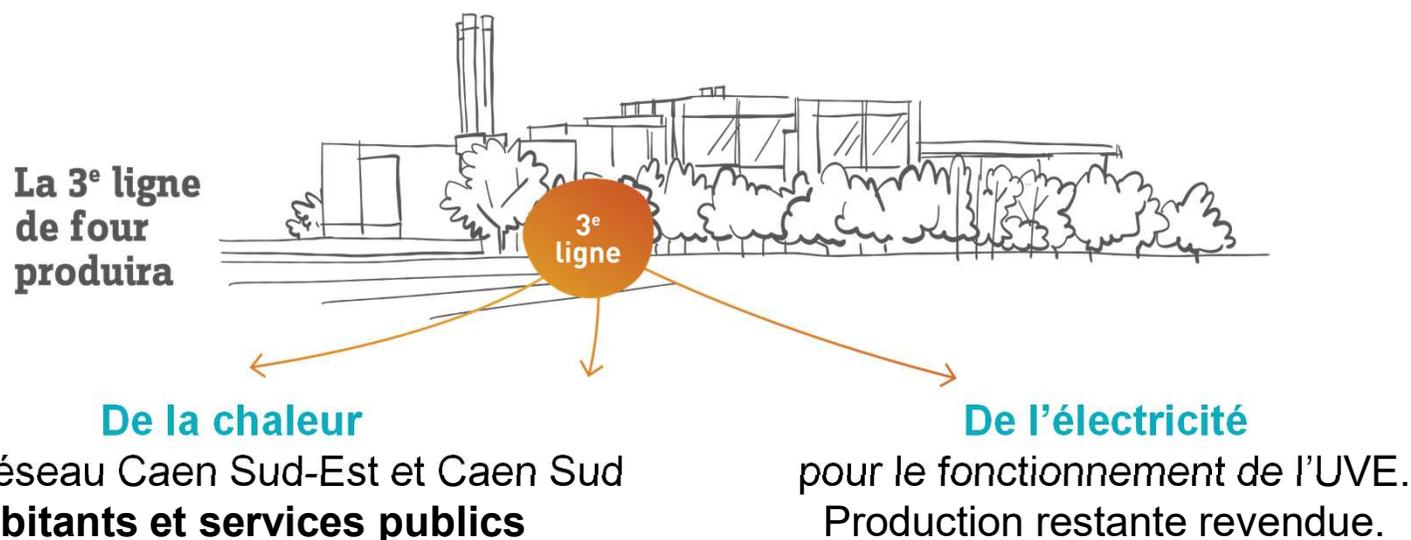
Une opportunité pour le réseau de chaleur de Caen la mer

Davantage de déchets valorisés



Une opportunité pour le réseau de chaleur de Caen la mer

Un apport supplémentaire de chaleur



Caen Sud-Est : Colombelles, Mondeville, Giberville, Caen rive droite
Caen Sud : Ifs

VOUS AVEZ LA PAROLE



Échanges dans la bienveillance
et le respect de chacun

Présentation
avant toute prise de parole

Enregistrement audio

Un registre d'expression
à disposition dans la salle

2 Comment va se dérouler le projet ?

Quel emplacement pour la 3^e ligne ?

Une implantation au sein de l'UVE

3^e ligne



Entrée

Les principales dates

- 2023** ● Lancement du projet
- 2025** ● Lancement des études et choix du maître d'œuvre
- 2026** ● Dépôt permis de construire et demande d'autorisation environnementale
- 2027-2028** ● Choix des entreprises de construction
- 2028-2029** ● Travaux
- 2030** ● **Mise en service de la 3^e ligne**



Quelles sont les garanties ?

C'est une **installation classée** pour la protection de l'environnement (ICPE).



Elle doit se conformer à une **règlementation stricte**.



Des **exigences fortes** imposées par le SYVEDAC pour la conception.



Quelles sont les garanties ?

L'air > des émissions contrôlées
(surveillance, mesures, contrôles, études)

L'eau

**> un contrôle régulier de la nappe phréatique
et Des rejets dans l'Orne**

La faune et la flore > une étude en cours



Qui finance ?



Un partenariat entre le SEROC et le SYVEDAC

- **La construction préfinancée à part égale** par le SYVEDAC et SEROC
- **Le coût de traitement des déchets réceptionnés** à la tonne pour les apporteurs de déchets

VOUS AVEZ LA PAROLE

● Échanges dans **la bienveillance**
et le respect de chacun

● **Présentation**
avant toute prise de parole

● Enregistrement audio

● **Un registre d'expression**
à disposition dans la salle

3 Comment participer à la concertation ?

Jusqu'au 31 juillet 2025

UNE RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 10 juin



TROIS ATELIERS D'ÉCHANGES



Atelier 1 Le contrôle réglementaire et le contrat de confiance

Mercredi 18 juin – UVE de Colombelles • de 18h à 19h30



Atelier 2 L'énergie et les réseaux de chaleur

Mardi 24 juin – UVE de Colombelles • de 18h à 19h30



Atelier 3 Les rejets produits par l'UVE et leurs traitements

Mardi 1^{er} juillet – UVE de Colombelles • de 18h à 19h30

Jusqu'au 31 juillet 2025



UNE PERMANENCE
Mardi 1^{er} juillet matin
Centre commercial
Mondeville 2



DES VISITES DE L'UVE
Rendez-vous les 9, 16 et 19 juillet
Inscription en ligne sur le site internet
du SYVEDAC

**Vous pouvez aussi
vous exprimer**



Courrier • Mail • Formulaire web • Registres papier

Quelles modalités de restitution ?

Bilan de la concertation avant fin septembre

Il recense les expressions des citoyens
et donne des premiers éléments de réponse



Réunion de restitution
vendredi 19 septembre à 18h
Salle Jean Jaurès - Colombelles



MERCI À TOUS
de votre participation